

Les performances scolaires Synthèse et analyse (2017)

Observatoire de la Réussite Educative

Table des matières

Synthèse.....	3
Introduction	4
1. 1 ^{er} degré public et privé	5
a. Résultats aux évaluations institutionnelles de Grande Section de maternelle.....	7
b. Résultats aux évaluations institutionnelles de CE1	8
c. Résultats aux évaluations institutionnelles de CM2	11
d. Evolution des résultats aux évaluations institutionnelles entre 2014 et 2018 pour les écoliers de CE1 et de CM2	14
2. 2 nd degré public et privé.....	15
a. Les évaluations des compétences acquises du socle en début de 6 ^{ème}	16
a. Les résultats aux examens	19
b. Les résultats aux examens de l'enseignement agricole	22
c. Le baccalauréat en Nouvelle-Calédonie	24
e. Journée Défense Citoyenneté, résultats des jeunes scolarisés en lecture	26
Conclusion	28

Synthèse

Ce rapport sur les performances scolaires s'inscrit dans le bilan intermédiaire du PENC. Il fait suite au précédent rapport effectué pour l'année 2016 suite à une sollicitation du congrès de la Nouvelle-Calédonie. Il propose plusieurs indicateurs statistiques provenant d'évaluations institutionnelles (1^{er} degré et 6^{ème}), de résultats aux examens (enseignement général, technologique, professionnel et agricole) et de résultats aux tests de lecture lors des Journées Défense et Citoyenneté (JDC).

Pour le 1^{er} degré, l'évaluation passée par les élèves de CE1 et CM2 s'appuie des protocoles locaux déjà utilisés en 2013. Les taux moyens de réussite sont donc comparables entre 2013 et 2017. Ainsi, sur cette période, les résultats aux évaluations de CE1 et de CM2 se sont significativement améliorés. Cette amélioration s'est accompagnée d'une réduction des inégalités entre les « *solides* » et les « *faibles* » et d'un rattrapage des circonscriptions marginalisées.

En résumé, pour le 1^{er} degré, les indicateurs mettent en lumière :

- une amélioration des résultats dans les écoles publiques pour les évaluations de CE1 et de CM2 entre 2013 et 2017 ;
- une réduction des inégalités géographiques pour les écoles publiques ;
- un décalage qui se creuse entre les écoles publiques et les écoles privées.

Pour le 2nd degré, l'évaluation passée par les élèves de 6^{ème} s'appuie sur un protocole national, ce qui permet à l'entrée au collège la comparaison avec des académies métropolitaines et ultramarines comparables. Si une différence existe avec les académies métropolitaines, la Nouvelle-Calédonie se situe en revanche parmi les meilleures académies d'outre-mer.

En ce qui concerne les résultats aux diplômes, entre 2012 et 2017, la Nouvelle-Calédonie se situe toujours en deçà des moyennes obtenues en France métropolitaine, mais la forte progression de ses taux de réussite et de la proportion de bacheliers dans une classe d'âge, contribue au rattrapage des performances scolaires du second degré.

En résumé, pour le 2nd degré, les indicateurs mettent en lumière :

- une progression des taux de réussite malgré la persistance d'importants décalages avec les académies métropolitaines ;
- des résultats satisfaisants vis-à-vis de l'outre-mer.

Pour les tests de lecture lors des JDC, la Nouvelle-Calédonie semble encore accuser un important retard dans ce domaine vis-à-vis de la métropole mais les résultats annuels confirment un rattrapage progressif vis-à-vis de la métropole. Notons à ce titre qu'elle se situe en tête des départements et des collectivités d'Outre-mer.

En résumé, pour les tests JDC, les indicateurs mettent en lumière :

- une baisse importante des difficultés de lecture chez les jeunes scolarisés ;
- une importante proportion de jeunes déscolarisés parmi les convoqués.

Introduction

L'article 34 de la délibération n°106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'école calédonienne créé l'Observatoire de la Réussite Educative (ORE). Il a été mis en place le 13 novembre 2017 au sein du Service de l'Aménagement et de la Planification (SAP) du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Il a pour rôle d'évaluer de manière autonome tous les aspects de l'ensemble du système éducatif :

- les politiques éducatives, notamment le PENC¹ ;
- l'ensemble du système éducatif, en fournissant les éléments (coûts, activités, résultats) permettant d'apprécier concomitamment l'efficacité (mesure de l'adéquation des résultats avec les objectifs) voire l'efficience (optimisation des moyens au service de l'objectif, en lien direct avec la pédagogie) de celui-ci.

Comme cela était prévu dans la délibération n°186 du 1^{er} décembre 2016 relative à la charte d'application des orientations de politique éducative de la Nouvelle-Calédonie et dans son plan d'action triennal 2017-2019, un 1^{er} bilan intermédiaire de la mise en œuvre du projet éducatif avait été présenté le 19 décembre 2017 aux élus du congrès par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la Direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC), le Vice-Rectorat Direction Générale des Enseignements (VR-DGE) et la Direction du service de l'Etat de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (DAFE).

Cette présentation aux élus du congrès était structurée en trois parties :

- les performances scolaires avec un état des lieux des résultats aux évaluations institutionnelles et aux examens du premier et du second degré ;
- le suivi de la réalisation des actions prévues par la Charte d'application pour l'année 2017 avec trois niveaux d'achèvement (action non-réalisée, action en cours de réalisation, action réalisée) ;
- le suivi de la mise en œuvre du PENC dans les projets d'école et d'établissement.

A la suite de cette présentation, les élus du congrès ont souhaité disposer d'une note de synthèse analysant le bilan des performances scolaires en 2016 en Nouvelle-Calédonie, à la fois pour le secteur public et pour le secteur privé sous contrat. Sur le modèle de cette présentation, un rapport sur les performances scolaires, structuré autour du premier degré **(1)** puis du second degré **(2)**, a été remis au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Dans le même esprit et selon le même modèle, le 2nd bilan intermédiaire de la mise en œuvre du projet éducatif est soumis aux élus du congrès. Il est accompagné de ce présent rapport qui propose le bilan synthétique des performances scolaires 2017 en Nouvelle-Calédonie.

¹ Projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

1. 1^{er} degré public et privé

Depuis 2013, la direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC) a mis en place des évaluations pour les classes de Grande Section (GS) de maternelle, de cours élémentaire 1^{ère} année (CE1) et de cours moyen 2^{ème} année (CM2) qui correspondent à la fin des cycles actuels. Ces évaluations ont été conçues pour que les équipes enseignantes des écoles disposent d'un outil de pilotage et d'orientation des efforts de l'équipe enseignante afin d'améliorer la réussite de ses élèves :

- en comparant les résultats de ses élèves à ceux de l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, toutes les écoles peuvent situer les résultats de leurs élèves par rapport à une référence unique calédonienne, et donc réajuster au fil des ans le niveau de leurs ambitions ;
- en comparant leurs écarts avec la moyenne calédonienne dans différentes compétences évaluées, les équipes enseignantes peuvent identifier les points forts autant que les marges de progrès de leur enseignement ;
- enfin, elles disposent d'outils d'analyse des résultats individuels qui permettent à chaque enseignant de CP, de CE2 et de 6^{ème} de programmer son enseignement dès le début de l'année scolaire et de différencier sa pédagogie, même si les élèves sont issus d'écoles différentes.

La spécificité de cet outil d'évaluation ne permet pas de mesurer explicitement l'évolution du niveau général des compétences des élèves calédoniens. Il doit donc être utilisé avec beaucoup de précautions. Parmi celles-ci, l'interprétation de la valeur des taux moyens calédoniens de réussite mérite une explication.

Ainsi, il convient de s'interdire d'interpréter un taux de 50% de réussite moyenne comme la signification d'un manque de 50% (100 - 50) des compétences normalement exigées pour chaque élève en fin de cycle. La valeur 100% n'est absolument pas la norme requise pour tous.

Le niveau du taux de moyen de réussite obtenu est proportionnel au degré de difficulté moyen des questions posées (items) par le protocole d'évaluation. Ainsi, les taux élevés de réussite moyenne enregistrés en fin de maternelle (~80%) ne doivent pas être comparés aux taux bien moindre constatés en CE1 (~60%) et CM2 (~55%) ; surtout pas pour en déduire que les compétences s'effondrent à l'école élémentaire. Des degrés de difficulté différents des protocoles expliquent ces différences de niveau des taux.

Pour servir d'outil performant de différenciation des enseignements et permettre une hausse du niveau de compétence des élèves, un protocole d'évaluation doit être discriminant, pour faire apparaître des différences fines d'acquisition de compétences entre les élèves, et donc pour indiquer précisément aux enseignants ce que chaque élève a besoin d'apprendre ou de consolider. Le choix du degré de difficulté de chaque exercice d'un protocole doit réaliser cet équilibre délicat entre la valorisation des acquis, la révélation fine des besoins et les ambitions d'ensemble portées par le système éducatif.

Pour rappel, en Nouvelle-Calédonie, l'organisation des enseignements est conçue par cycle :

- le cycle 1 ou cycle des apprentissages premiers correspond à l'école maternelle, aux classes de petite (PS), moyenne (MS) et grande section (GS) ; la grande section, classe de scolarisation obligatoire, est une classe charnière entre le cycle 1 et le cycle 2 ;
- le cycle 2 ou cycle des apprentissages fondamentaux correspond au cours préparatoire (CP) et au cours élémentaire 1^{ère} année (CE1) ;
- le cycle 3 ou cycle des approfondissements correspond au cours élémentaire deuxième année (CE2), au cours moyen première (CM1) et deuxième année (CM2).

Cette organisation en cycles d'enseignement permet aux maîtres de construire une progression cohérente et continue des apprentissages, d'en adapter les rythmes à la diversité des élèves et d'en définir les modalités d'évaluation.

Il convient de noter qu'à partir de la rentrée 2020, dans le cadre de la réforme de l'enseignement primaire, ces cycles dureront désormais trois ans chacun afin d'améliorer les apprentissages et d'éviter la rupture entre primaire et collège : le cycle 1 va de la petite à la grande section de maternelle, le cycle 2 couvre la période du CP au CE2 et le cycle 3 court du CM1 à la 6^e.

Notamment pour assurer la continuité entre le primaire et le collège Les compétences évaluées concernent les domaines suivants :

- l'appropriation du langage, la découverte de l'écrit et la découverte du monde en GS ;
- le français et les mathématiques en CE1 ;
- le français, les mathématiques et l'anglais en CM2.

Si ces évaluations permettent entre autre, d'apprécier le niveau relatif de tous les élèves à des moments clefs de leur scolarité primaire, il convient de noter qu'elles ont d'abord concerné l'ensemble des écoles primaires du public (depuis 2013) puis celles du privé sous contrat (FELP, ASEE depuis 2014 et DDEC depuis 2015). Par ailleurs, les protocoles d'évaluation appliqués de 2013 à 2016 étant différents, les résultats en hausse ou en baisse interdisent de conclure d'une année sur l'autre à une hausse ou à une baisse du niveau de compétences des élèves.

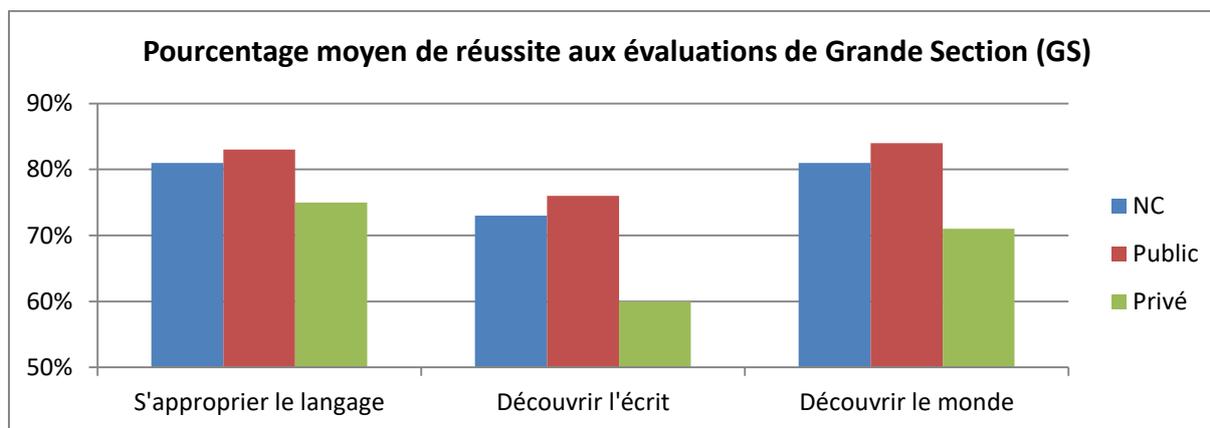
Néanmoins, en 2017, la DENC a choisi d'évaluer les élèves de CE1 et CM2 avec les protocoles utilisés en 2013. Il devient dès lors possible et pertinent de comparer les taux moyens de réussite obtenus par les élèves dans les compétences, champs et domaines en 2013 et 2017. Les cohortes étant différentes, la prudence dans l'interprétation des résultats restera là aussi de mise.

Par ailleurs, il convient de noter que la DENC a souhaité poursuivre ce travail comparatif en 2018 puisqu'elle a choisi d'évaluer les élèves de CE1 et CM2 avec les protocoles utilisés en 2014. Ainsi, la DENC se dote de deux séries de tests (2013-2017 et 2014-2018) comparables en termes de taux moyens de réussite obtenus. Dans cette première partie consacrée aux performances scolaires du premier degré, nous nous appuyons essentiellement sur les données collectées par la DENC via les interfaces POESIE et COGNOS

a. Résultats aux évaluations institutionnelles de Grande Section de maternelle

	NC	Public	Privé	Différence entre le public et le privé (en points)
S'approprier le langage	81%	83%	75%	8
Découvrir l'écrit	73%	76%	60%	16
Découvrir le monde	81%	84%	71%	13

Les résultats aux trois domaines de l'évaluation de GS mettent en lumière un écart significatif de résultats entre les secteurs privé et public.



Les scores présentés lors du bilan du PENC sont des moyennes des pourcentages de réussite aux items des élèves qui ont passé la totalité des séquences de l'évaluation. Le nombre d'items par domaines est précisé ci-dessous ;

EVALUATIONS INSTITUTIONNELLES		
NIVEAUX	DOMAINES	NOMBRE D'ITEMS
GS	S'approprier le langage	29
	Découvrir l'écrit	20
	Découvrir le monde	25

Par conséquent, à la lecture de ce graphique, le pourcentage moyen de réussite obtenu par les élèves de Nouvelle-Calédonie est compris entre 81% (*s'approprier le langage* et *découvrir le monde*) et 73% (*découvrir l'écrit*), ce que l'on peut considérer comme des résultats « solides » (moyenne comprise entre 60% et 80% d'items réussis). Même nuance que précédemment, ces résultats sont jugés solides au regard des ambitions contenues dans les protocoles (degré de difficulté de l'ensemble des items).

Toutefois, notons que par rapport à 2016, même s'il ne s'agit pas du même protocole, la répartition des résultats semble relativement stable d'une année sur l'autre : 79% (*s'approprier le langage* et *découvrir le monde*) et 72% (*découvrir l'écrit*). On peut donc émettre comme hypothèse l'existence vraisemblablement de points de convergence du niveau de difficulté des différents domaines évalués lors des protocoles de 2016 et ceux de 2017. A la différence des évaluations de CE1 et de CM2 (cf. ci-dessous), les protocoles de GS 2017 ne sont pas les mêmes que ceux de GS 2013, ce qui interdit toute comparaison sur cet intervalle.

b. Résultats aux évaluations institutionnelles de CE1

Comparaison entre 2013 et 2017 de la dispersion des élèves de CE1 des écoles publiques en fonction de leur résultat à l'évaluation²

FRANÇAIS					MATHÉMATIQUES				
2013					2013				
10%	19%	27%	30%	15%	9%	18%	26%	28%	19%
2017					2017				
6%	16%	29%	31%	19%	7%	17%	25%	29%	21%
Très faibles	Faibles	Moyens	Solides	Très solides	Très faibles	Faibles	Moyens	Solides	Très solides

NB : en raison des arrondis, la somme des pourcentages peut être légèrement différente de la valeur 100.

Cinq catégories d'élèves ont été définies par la DENC : « élèves ayant obtenu des résultats très faibles » ; « ...faibles » ; « ...moyens » ; « ...solides » et « ...très solides ». Pour obtenir cette classification, la DENC a fait le choix d'un découpage en classes d'amplitude égale en fonction du nombre d'items réussis par les élèves. Ces 5 catégories sont équivalentes et correspondent aux taux de réussite des élèves (très faibles entre 0% et 19,9% d'items réussis, faibles entre 20% et 39,9%, moyens entre 40% et 59,9%, solides entre 60% et 79,9% et très solides entre 80% et 100%). Par exemple, si un élève obtient un score de 18% en « français », il sera classé dans le groupe des « élèves ayant des résultats jugés très faibles » dans ce domaine. Par ailleurs, si ce même élève obtient un score de 85% en « mathématiques », il sera classé dans le groupe des « élèves ayant des résultats jugés très solide ».

Le même protocole ayant servi en 2013 et 2017, la comparaison des dispersions est possible :

- elle indique notamment les catégories d'élèves concernées par les progrès réalisés ;
- elle permet à chaque école de mettre les résultats de ses élèves en perspective avec la dispersion calédonienne ;
- elle permet à chaque circonscription ou province de mettre en perspective sa dispersion avec celle de l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie ;
- elle fournit des indications précieuses concernant les effets d'une meilleure prise en compte de la diversité des élèves et constitue à ce titre un outil de pilotage supplémentaire pour les équipes enseignantes et pour l'encadrement.

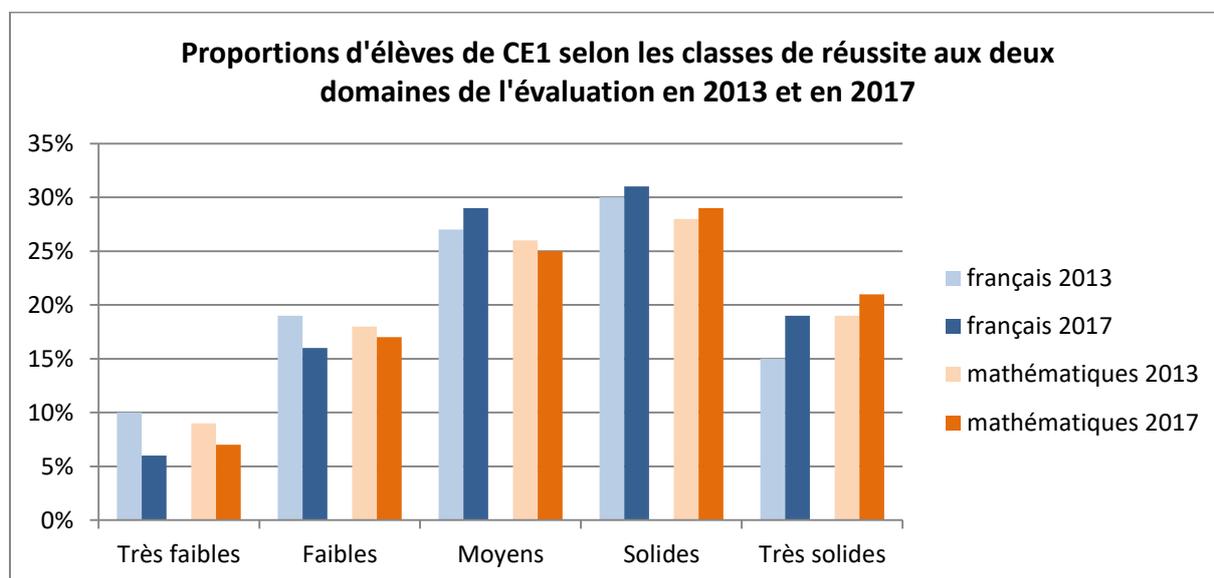
L'évaluation de fin de cycle 2 de 2017 indique qu'un élève sur deux (50%) a un taux de réussite en français supérieur à 60 %, témoignant de compétences jugées « solides à très solides ». En mathématiques, ils sont également 50% à témoigner de compétences « solides à très solides », alors que la proportion d'élèves ayant des compétences faibles et très faibles est d'environ un sur cinq (24% contre 22% en français). Si la résorption de la proportion d'élèves ayant des compétences fragiles doit toujours demeurer une priorité, c'est en mathématiques que les marges de progrès semblent donc les plus importantes. Néanmoins, comme vu précédemment, la différence sensible de taux de réussite entre ces deux domaines peut être due à un degré moyen de difficulté des exercices supérieur à celui des exercices de l'autre domaine.

² 3193 élèves de CE1 en 2013 et 3117 en 2017 (écoles publiques).

Plus globalement, l'évaluation de fin de cycle 2 de 2017 indique que 79% des élèves ont un taux de réussite en français supérieur à 40 %, témoignant de compétences jugées « moyennes à très solides ». En mathématiques, ils sont 75% à témoigner de compétences « moyennes à très solides ».

Entre 2013 et 2017, le pourcentage moyen de réussite obtenu par les élèves des écoles publiques de Nouvelle-Calédonie a progressé de 4 points en français (59% en 2017 contre 55% en 2013) et de 2 points en mathématiques (59% en 2017 contre 57% en 2013).

Par rapport à 2013, dans l'ensemble du secteur public calédonien, l'amélioration des résultats de CE1 en français a profité à toutes les catégories d'élèves. Les proportions cumulées d'élèves aux résultats jugés "très faibles" et "faibles" se sont réduites de 7 points de pourcentage, au profit des catégories plus en réussite. Même tendance pour les mathématiques, puisque l'amélioration des résultats a profité à toutes les catégories d'élèves. Les proportions cumulées d'élèves aux résultats jugés "très faibles" et "faibles" se sont réduites de 4 points de pourcentage, au profit des catégories les plus en réussite. Par conséquent, cette double progression confirme une amélioration globale du niveau des élèves de CE1 sur cet intervalle.

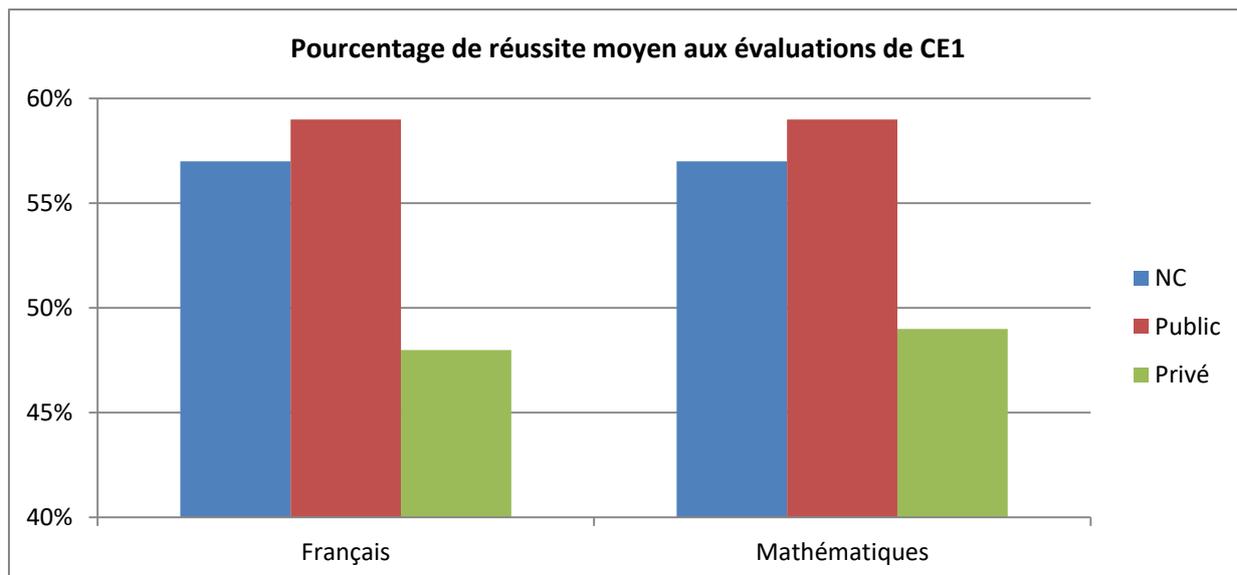


Comparaison des scores des élèves du secteur public et ceux du secteur privé

	NC	Public		Privé	Différence entre le public et le privé (en points)
<i>années</i>	2017	2013	2017	2017	2017
Français	57%	55%	59%	48%	11
Mathématiques	57%	57%	59%	49%	10

* Pas de comparaison pour le privé car la collecte complète des résultats date de 2015.

Comme pour l'évaluation de GS, les résultats aux différents domaines de l'évaluation de CE1 mettent en lumière un écart significatif de résultats entre les secteurs privé et public.



Les scores présentés lors du bilan du PENC sont des moyennes des pourcentages de réussite aux items des élèves évalués. Le nombre d'items par domaine évalué est précisé ci-dessous ;

EVALUATIONS INSTITUTIONNELLES		
NIVEAUX	DOMAINES	NOMBRE D'ITEMS
CE1	Français	60
	Mathématiques	40

Au regard de l'évolution de la dispersion des résultats (cf. *supra*), cette amélioration du pourcentage moyen de réussite en français et en mathématiques entre 2013 et 2017 semble avoir contribué à réduire sensiblement les inégalités de résultats au sein de cette classe d'âge. Ces chiffres confirment également que c'est en français que les progrès les plus importants ont été enregistrés. Néanmoins, l'équilibre observé en 2017 entre les moyennes des deux domaines (59% aussi bien en français qu'en mathématiques) doit être nuancé.

Seuls les protocoles comparables de CE1 et de CM2 (2013-2017 et 2014-2018) ayant conservé les mêmes degrés de difficulté entre les domaines, permettent la comparaison de plusieurs générations. En dehors de ces exceptions, on touche ici la limite de l'interprétation des résultats de l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. Ces évaluations ne sont pas conçues pour être des indicateurs du niveau global des élèves, mais pour être la référence des résultats des ensembles de tailles très inférieures que sont les circonscriptions, les écoles ou groupes d'écoles.

c. Résultats aux évaluations institutionnelles de CM2

Comparaison entre 2013 et 2017 de la dispersion des élèves de CM2 des écoles publiques en fonction de leur résultat à l'évaluation³

FRANÇAIS					MATHÉMATIQUES				
2013					2013				
11%	25%	27%	25%	12%	11%	22%	26%	25%	17%
2017					2017				
8%	22%	26%	27%	16%	8%	22%	25%	25%	21%
Très faibles	Faibles	Moyens	Solides	Très solides	Très faibles	Faibles	Moyens	Solides	Très solides

NB : en raison des arrondis, la somme des pourcentages peut être légèrement différente de la valeur 100.

Années	B2I	
	Nombre de B2I validés	Ratio
2016	1921	59%
2017	3285	63%

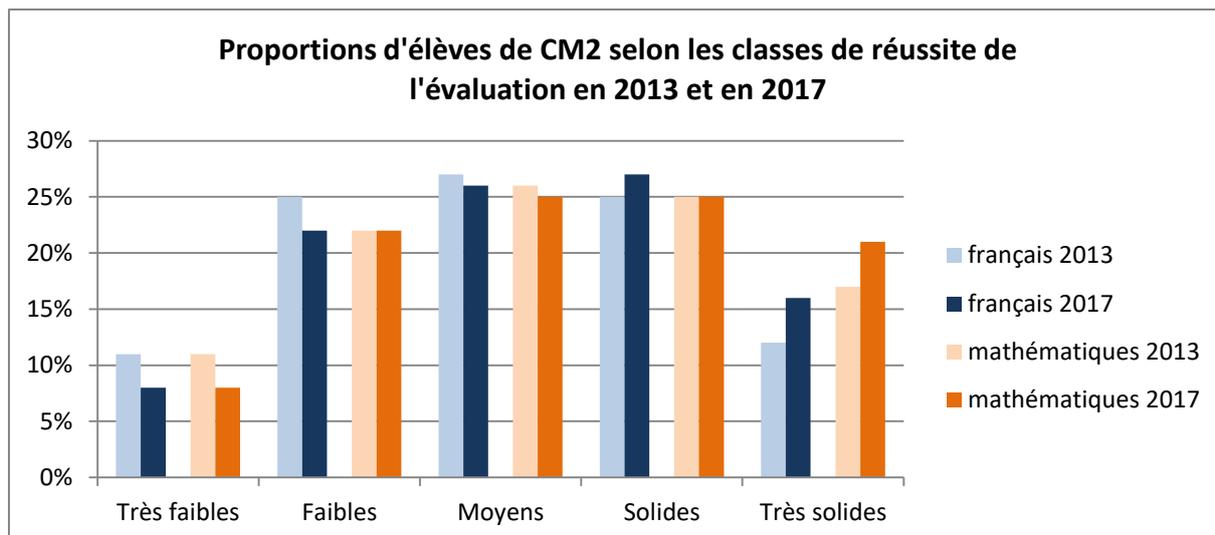
L'évaluation de fin de cycle 3 de 2017 indique que 43% des élèves ont un taux de réussite en français supérieur à 60 %, témoignant de compétences jugées « solides à très solides, alors que la proportion d'élèves ayant des compétences faibles et très faibles est de 30%. En mathématiques, ils sont 46% à témoigner de compétences « solides à très solides », alors que la proportion d'élèves ayant des compétences faibles et très faibles est de 30%.

Plus globalement, l'évaluation de fin de cycle 3 de 2017 indique que 69% des élèves ont un taux de réussite en français supérieur à 40 %, témoignant de compétences jugées « moyennes à très solides ». En mathématiques, ils sont 71% à témoigner de compétences « moyennes à très solides », alors que la proportion d'élèves ayant des compétences faibles et très faibles est de près d'un sur trois.

Par rapport à 2013, dans l'ensemble du secteur public calédonien, l'amélioration des résultats de CM2 en français a profité à toutes les catégories d'élèves : les proportions d'élèves aux résultats jugés "très faibles", "faibles" se sont réduites de 6 points de pourcentage au profit des catégories plus en réussite. Tendances comparables en mathématiques, l'amélioration des résultats a également profité à toutes les catégories d'élèves : les proportions cumulées d'élèves aux résultats jugés "très faibles", "faibles" et se sont réduites de 3 points de pourcentage au profit des catégories plus en réussite.

En 2016, notons que la validation du B2i a été soumise à un nouveau protocole d'évaluation qui rendait obligatoire la validation de chaque domaine. Compte tenu des inégalités en matière d'équipement numérique et d'accès à internet au sein des différentes écoles de Nouvelle-Calédonie, le taux de réussite a connu une forte baisse (59% en 2016 contre 72% auparavant). Notons néanmoins, une progression de 4 points l'année suivante (soit 63% de réussite en 2017).

³ 3121 élèves de CM2 en 2013 et 3063 en 2017 (écoles publiques).

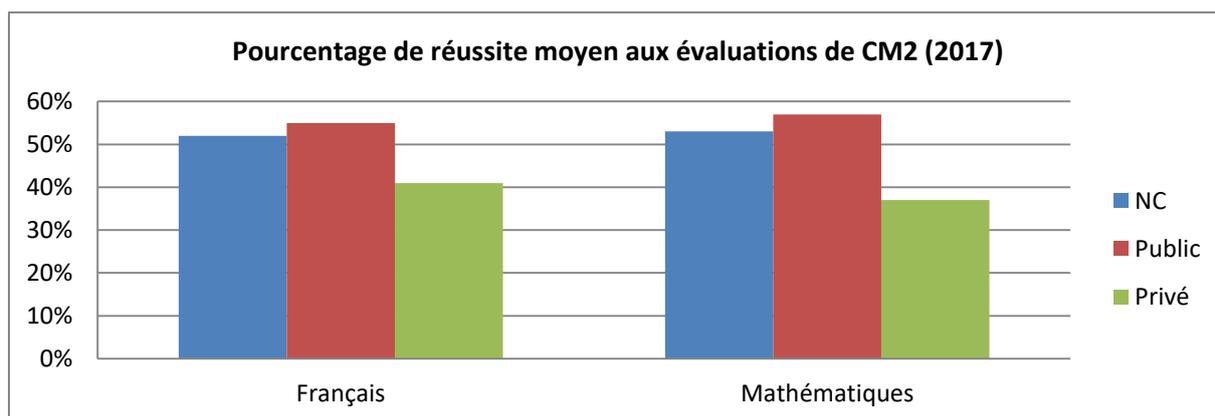


Comparaison des scores des élèves du secteur public et ceux du secteur privé

	NC	Public		Privé	Différence (en points) entre le public et le privé
années	2017	2013	2017	2017	2017
Français	52%	51%	55%	41%	14
Mathématiques	53%	54%	57%	37%	20

* Pas de comparaison pour le privé car la collecte complète des résultats date de 2015

Comme pour l'évaluation de GS et de CE1, les résultats aux différents domaines de l'évaluation de CM2 mettent en lumière un écart significatif de résultats entre les secteurs privé et public. Par ailleurs, entre les évaluations de CE1 et de CM2, l'écart entre les résultats des écoles privées et des écoles publiques s'est considérablement creusé.



Les scores présentés lors du bilan du PENC sont des moyennes de pourcentage de réussite aux items des élèves. Le nombre d'items par domaine évalué est précisé ci-dessous ;

EVALUATIONS INSTITUTIONNELLES		
NIVEAUX	DOMAINES	NOMBRE D'ITEMS
CM2	Français	60
	Mathématiques	40

Par conséquent, à la lecture de ce graphique, le pourcentage moyen de réussite obtenu par les élèves des écoles publiques de Nouvelle-Calédonie est de 55% (français) et de 57% (mathématiques) en 2017, ce que l'on peut considérer comme des résultats « moyens » (moyenne comprise entre 40% et 60% d'items réussis).

Toutefois, notons qu'entre 2013 et 2017, la réussite des élèves de CM2 calédoniens du secteur public s'est appréciée de 4 points de pourcentage en français passant de 51 à 55%, et de 3 points en mathématiques, passant de 54% à 57%.

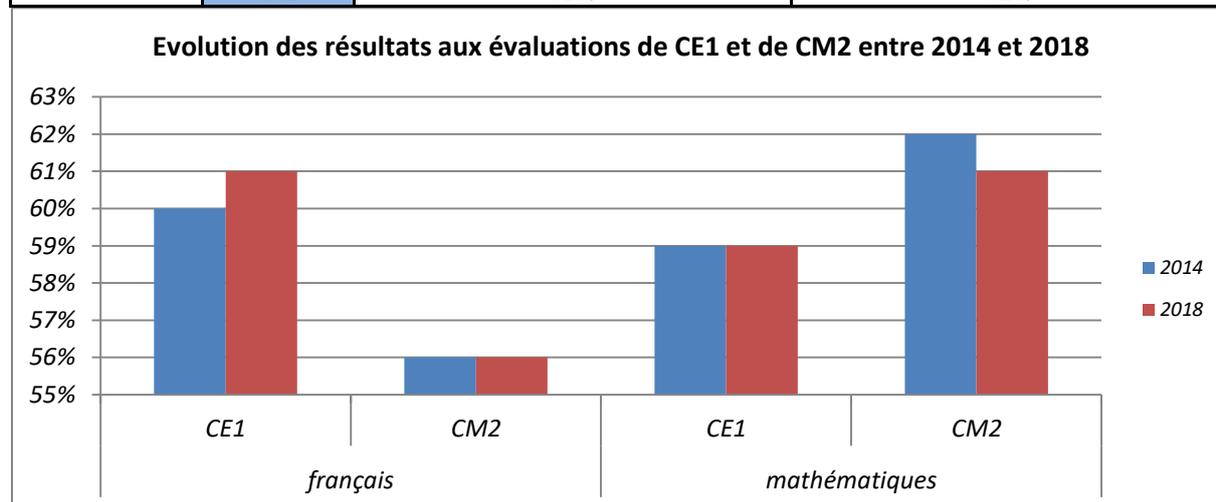
Au regard de l'évolution de la dispersion des résultats (cf. *supra*), l'amélioration du pourcentage moyen de réussite en français et en mathématiques entre 2013 et 2017 est notamment la résultante d'une réduction sensible des inégalités de résultats au sein de cette classe d'âge. Ces chiffres confirment également que c'est en français que les progrès les plus importants ont été enregistrés. Malgré cela, comme en 2013, on peut noter la persistance d'une légère différence en 2017 entre les moyennes des deux domaines (2 points).

Seuls les protocoles comparables de CE1 et de CM2 (2013-2017 et 2014-2018) ayant conservé les mêmes degrés de difficulté entre les domaines, permettent la comparaison des résultats de cohortes différentes évaluées à un même moment de leur scolarité. On touche ici la limite de l'interprétation des résultats de l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. Ces évaluations n'ont pas été conçues pour produire un comparatif international du niveau global des élèves, mais sont principalement destinés à être la référence des résultats des ensembles de tailles très inférieures que sont les circonscriptions, les écoles ou groupes d'écoles.

Par ailleurs, il convient de préciser que ces protocoles d'évaluation du 1^{er} degré sont spécifiques à la Nouvelle-Calédonie. On ne peut donc pas se comparer avec la métropole. Seule l'évaluation de 6^{ème} qui suit un protocole national depuis 2016 est comparable (cf. *infra*). Il existe en revanche des protocoles d'évaluation internationaux (cf. conclusion, p. 27).

d. Evolution des résultats aux évaluations institutionnelles entre 2014 et 2018 pour les écoliers de CE1 et de CM2

		2014	2018
français	CE1	60%	61%
	CM2	56%	56%
mathématiques	CE1	59%	59%
	CM2	62%	61%



Tout d'abord, il convient de préciser que pour cette section, les résultats étudiés sont ceux du secteur public. En effet, la collecte complète des évaluations pour le secteur privé a été effective seulement à partir de 2015. Les comparaisons entre 2014 et 2018 concernent donc uniquement les écoles publiques.

L'intérêt d'analyser ces chiffres (CE1 et CM2 pour 2014 et pour 2018) est double :

- grâce à un protocole identique (2014 et 2018), il est possible de comparer les résultats des évaluations sur une période de 4 ans, permettant ainsi d'évaluer la progression globale des résultats des écoliers de CE1 et de CM2 ;
- les résultats en mathématiques et en français des élèves de CM2 en 2018 sont inférieurs avec ceux des élèves de CE1 en 2013 (respectivement -6 points et -2 points). Rappelons que les degrés de difficulté entre les protocoles CE1 et CM2 sont indépendants. La comparaison entre ces deux taux de réussite est donc à relativiser.

Entre 2014 et 2018, grâce aux actions de formation et d'accompagnement des maîtres, on observe une stabilisation des résultats aux évaluations de CE1 (respectivement +1 points en français et pas de changement en mathématiques) et de CM2 (respectivement pas de changement en français et -1 point en mathématiques). Au regard de la progression notable des résultats des évaluations de CE1 et de CM2 entre 2013 et 2017 (cf. ci-dessus), cette stabilisation pour la période suivante (2014-2018) interpelle.

Il conviendra de vérifier si cette évolution se confirme en 2019, qui utiliseront les protocoles de 2015 par souci de comparabilité. Néanmoins, d'ores et déjà, ces résultats devront être analysés dans le détail, circonscription par circonscription afin de déterminer les priorités en matière de plans de formation continue, de suivi et d'accompagnement des enseignants sur le terrain et par la mise en place de projets d'écoles adaptés aux besoins des élèves.

2. 2nd degré public et privé

Dans cette seconde partie consacrée aux performances scolaires dans le second degré, nous nous appuyerons essentiellement sur les données collectées par le Vice-Rectorat et son Service Etudes et Prospectives (SEP).

Deux dates « étalons » ont été choisies pour cette section : **2012** (date du transfert du système éducatif à la Nouvelle-Calédonie) et **2017** (deuxième année du PENC) afin de proposer un état du système au moment de la mise en place du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux évaluations des compétences acquises du socle en début de 6^{ème}.

Dans un deuxième temps, nous analyserons l'évolution des résultats aux examens et nous replacerons ces chiffres avec ceux de la métropole et des académies d'Amiens (académie de référence au regard de la répartition des élèves du 2nd degré selon la catégorie socio-professionnelle du responsable, proche de la Nouvelle-Calédonie) et de Polynésie française. Dans cette section, nous ferons un focus sur les résultats aux examens de l'enseignement agricole.

Dans une troisième section, nous analyserons en détails les résultats du baccalauréat en Nouvelle-Calédonie à travers les pourcentages de mentions obtenues et la proportion de bacheliers dans une classe d'âge.

Enfin, dans une dernière partie, nous proposerons une première lecture synthétique des résultats des évaluations de lecture soumises aux jeunes convoqués aux Journées Défense Citoyenne, qu'ils soient scolarisés ou non. L'objectif prioritaire de cette partie sera d'évaluer la compétence essentielle qu'est la lecture à l'aide d'indicateurs externes au système éducatif.

a. Les évaluations des compétences acquises du socle en début de 6^{ème}

En Nouvelle-Calédonie, des évaluations d'entrée en 6^{ème} ont perduré jusqu'en 2012, date du transfert des compétences de l'enseignement du second degré. Seules les évaluations dans le 1^{er} degré ont subsisté (cf. précédemment).

En 2017 puis en 2018, dans le cadre du projet éducatif, tous les élèves de 6^{ème} (privé et public), ont de nouveau bénéficié d'une évaluation exhaustive et complète. Il s'agit donc d'un véritable état des lieux standardisé, qui sera renouvelé tous les ans afin de permettre l'évaluation de l'évolution des compétences des élèves à l'entrée du collège.

Cette évaluation d'entrée en 6^{ème} s'appuie sur un protocole national et se pose dans le cadre d'une stratégie de pilotage par la performance et la réussite scolaire afin de répondre :

- d'une part, à la nécessité d'avoir une image précise des acquis des élèves à l'entrée au collège au vu des objectifs visés par le PENC à la sortie du collège ;
- d'autre part à l'engagement de l'Etat à faire passer en 2017, dans tous les collèges, des évaluations à l'entrée en sixième destinées à renforcer le pilotage pédagogique, à installer une culture de l'évaluation sur le territoire et à conforter la démarche initiée par la Nouvelle-Calédonie concernant l'observatoire de la réussite éducative.

Les exercices proposés aux élèves se réfèrent aux programmes du cycle 3 et évaluent les compétences en français (lecture, compréhension de l'écrit, étude de la langue) et en mathématiques (nombres, calculs, grandeurs, mesures, espace et géométrie).

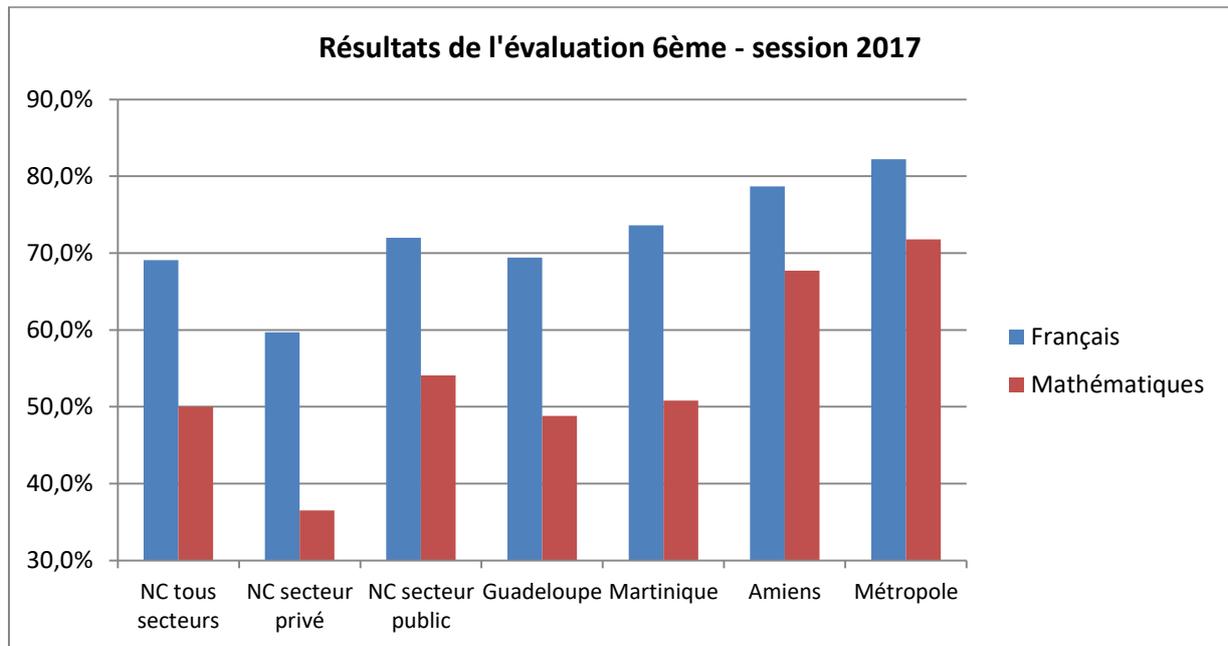
Il convient de noter que ces évaluations permettent aux équipes pédagogiques de disposer d'un diagnostic des compétences de chaque élève. Ce dernier n'est pas exhaustif et est bien entendu complémentaire des analyses des enseignants (observation des élèves depuis la rentrée, Livret Scolaire Unique, continuité dans le cadre du travail en réseau école/collège,...). Les résultats de ces évaluations visent avant tout à accompagner à la fois une individualisation au plus près des besoins de chaque élève et une approche globale de la classe.

Le traitement de ces évaluations numériques est réalisé par la Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale. A ce jour, nous disposons des résultats des évaluations de 2017 et de 2018. Toutefois, il convient de préciser que les niveaux de maîtrise de 2018 ne sont pas strictement comparables avec ceux calculés en 2017 puisque ces derniers se réfèrent au socle commun en vigueur avant septembre 2016.

- **Résultats de l'évaluation de 6^{ème} (session 2017)**

L'évaluation numérique a concerné plus de 4 300 élèves de 6^{ème} entre avril et mai 2017 dans les collèges publics et privés sous contrat.

A la rentrée 2017, 69% des élèves ont acquis les attendus du socle en français. 50% en mathématiques soit près de 20 points de moins par rapport au français. Une maîtrise des compétences inférieure aux académies métropolitaines (respectivement -13,1 points pour le français et -21,8 points pour les mathématiques) mais comparables aux académies d'outre-mer (cf. graphique ci-dessous).

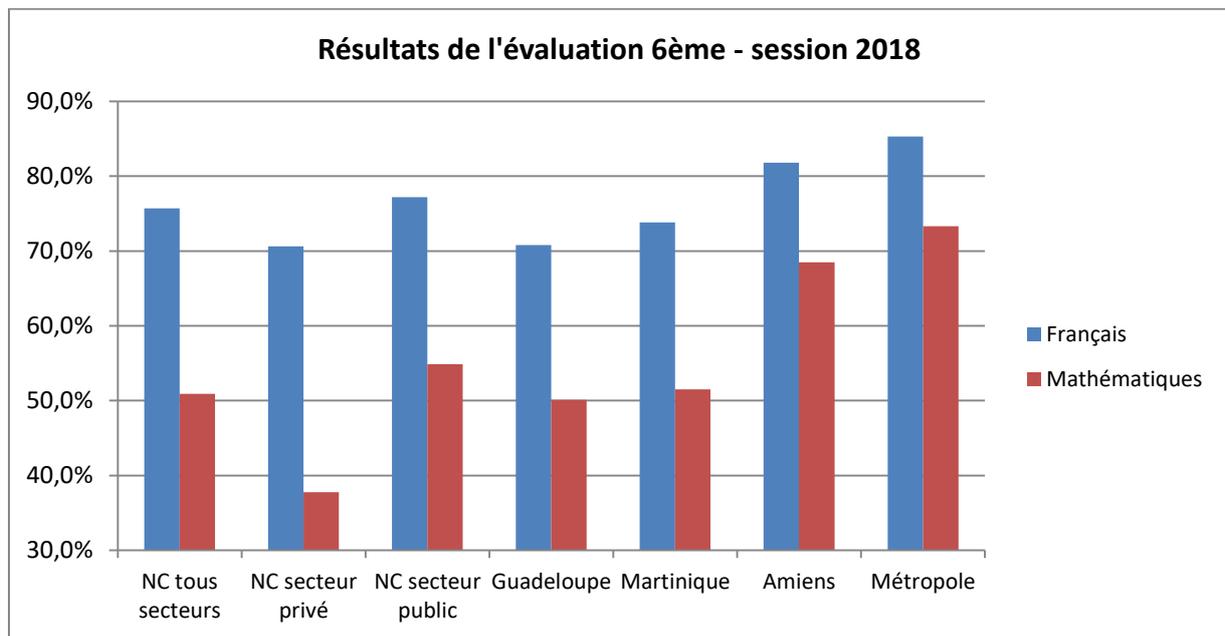


Par ailleurs, il convient de noter que dans les établissements publics, 72% des élèves ont acquis les attendus du socle en français et 54% en mathématiques. Les difficultés sont plus prononcées dans les établissements privés : 60% maîtrisent les acquis attendus du socle en français et 36% en mathématiques (23 points d'écart contre 18 points dans le public).

- **Résultats de l'évaluation de 6^{ème} (session 2018)**

L'évaluation numérique a concerné près de 4 400 élèves de 6^{ème} en 2018 dans les collèges publics et privés sous contrat.

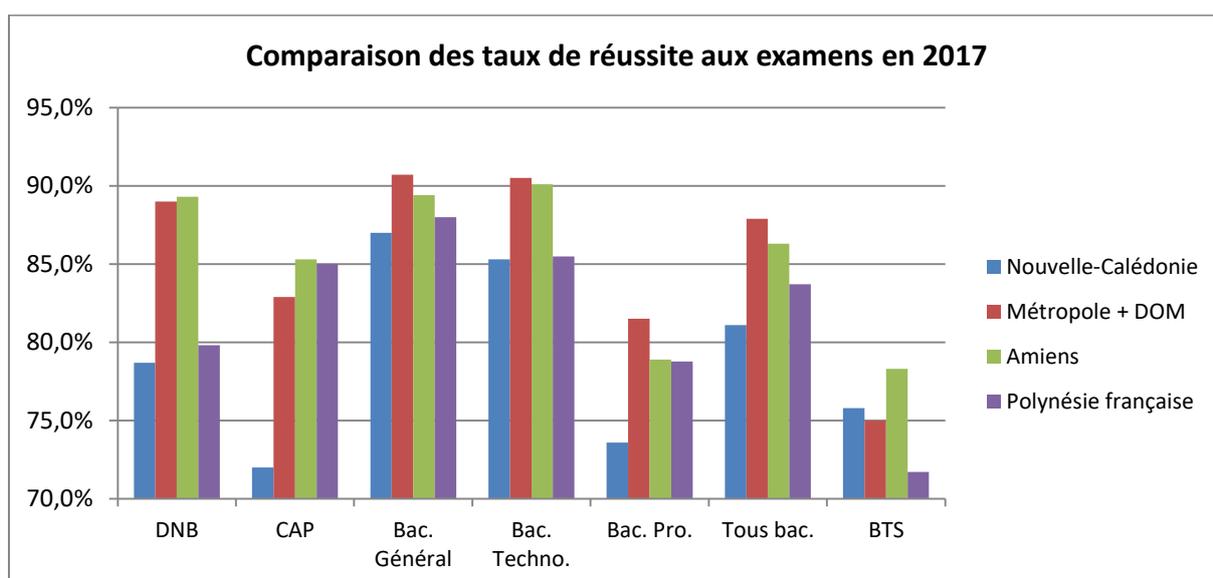
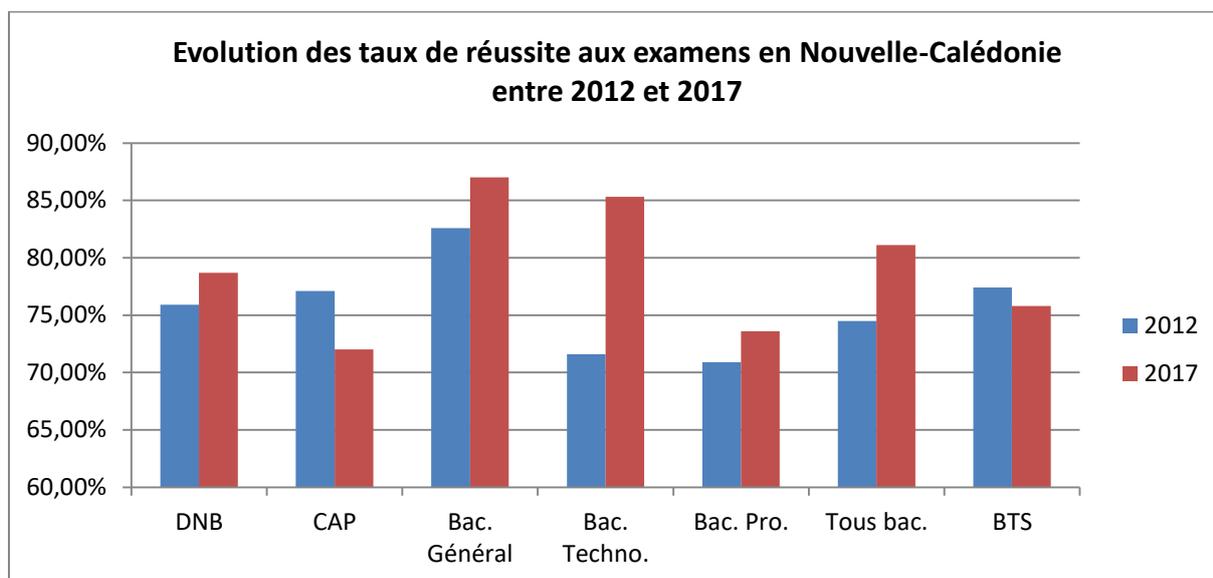
A la rentrée 2018, 76% des élèves en début de 6^{ème} ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences en français. En mathématiques, 51% des élèves en début de 6^{ème} ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences, soit 25 points de moins par rapport à la maîtrise du français. La maîtrise des connaissances et compétences est inférieure aux académies métropolitaines (respectivement -9,6 points en français et -22,4 en mathématiques) mais comparable à la Martinique, à la Guadeloupe et aux autres territoires d'Outre-Mer (cf. graphique ci-dessous).



Par ailleurs, il convient de noter que dans les établissements publics, 77% des élèves ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et compétences évaluées en français et 55% en mathématiques.

Les difficultés sont plus prononcées dans les établissements privés : 71% ont acquis les attendus des connaissances et des compétences en français et 38% en mathématiques (17 points d'écart contre 7 points dans le public).

b. Les résultats aux examens



DNB : Le taux de réussite en Nouvelle-Calédonie s'élève à 78,7% en 2017 (+0,2 point par rapport à 2016). Il s'agit du niveau de réussite le plus élevé depuis 2012 (+2,8 points). Il demeure néanmoins inférieur de 10,3 points à la métropole, de 10,6 points à l'académie d'Amiens et sensiblement inférieur de 1,1 points à la Polynésie française, les deux académies de référence au regard de l'origine sociale des élèves du second degré.

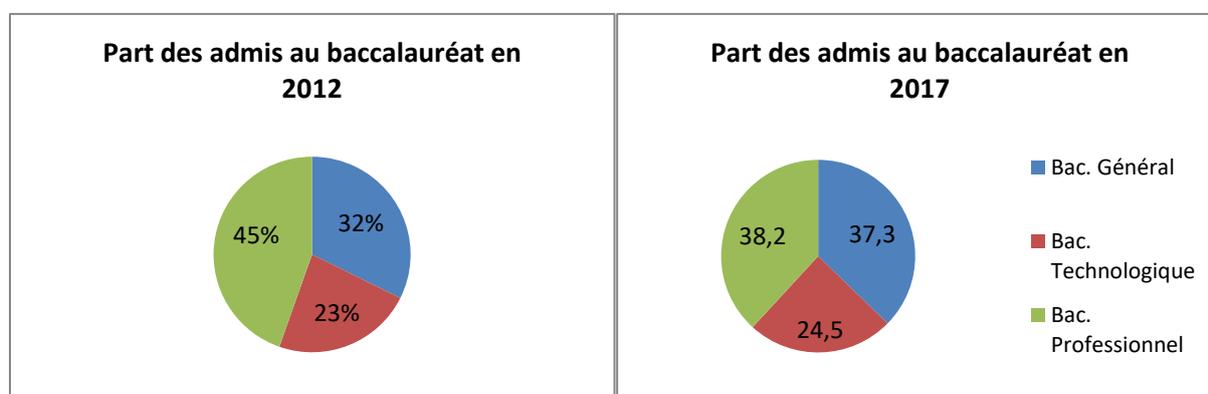
CAP : 830 candidats ont été admis à l'examen en 2016. Le taux de réussite est en baisse de 4,7 points sur un an à 72% alors qu'il était stable entre 2012 et 2016 (-0,4 points). Entre 2012 et 2017, ce taux de réussite est donc en recul de 5,1 points. Il atteint 70,5% dans les spécialités de la production et 74,8% pour les spécialités des services.

BAC : 2 900 candidats ont été admis au baccalauréat, en progression de 6% par rapport à 2016 (soit une hausse trois fois plus importante que le nombre d'inscrits). Le taux de réussite atteint 81,1%, le niveau de réussite le plus élevé depuis 2012. Sur un an, il est en forte hausse (+3,2 points) alors qu'il avait progressé de 3,4 points entre 2012 et 2016. Entre 2012 et 2017, le taux

de réussite au bac a donc progressé de 6,6 points. Malgré cette augmentation, il demeure toujours inférieur de 6,8 points à la métropole, 5,2 points à Amiens et 2,6 points à la Polynésie française, même si la différence s'est considérablement réduite par rapport à 2016. Il conviendra de vérifier si cette tendance se confirme en 2018.

Bac général : Avec 1100 candidats admis à l'examen, le taux de réussite s'élève à 87%, soit une augmentation de +2,3 points par rapport à 2016 et +4,4 points par rapport à 2012. Néanmoins, Il est inférieur de 3,6 points à la métropole, 2,4 points à Amiens et 0,7 point à la Polynésie française.

Il convient également de noter que la structuration de l'ensemble des admis au baccalauréat a profondément évolué entre 2012 et 2017 : une très forte progression du nombre d'admis au baccalauréat général et technologique (respectivement 38,2% et 24,5% des admis au bac) et une importante diminution de la part d'admis au baccalauréat professionnel (38,2% des admis contre 45% en 2012).



Bac technologique : Le nombre de candidats admis à l'examen s'élève à 700 en 2017. Le taux de réussite est de 85,3% en forte hausse de 3,1 points par rapport à 2016 et de 13,7 points par rapport à 2012. Il est inférieur de 5,1 points à la métropole, 4,8 points à Amiens et équivalent à la Polynésie française (-0,2 points).

Bac professionnel : Un peu moins de 1100 candidats ont réussi l'examen. Le taux de réussite atteint 73,6 % soit 3,8 points de plus par rapport à 2016. Entre 2012 et 2017, ce taux de réussite est en augmentation (+2,7 points). Il est inférieur de 7,7 points à la métropole, 5,3 points à Amiens et 4,8 points à la Polynésie française.

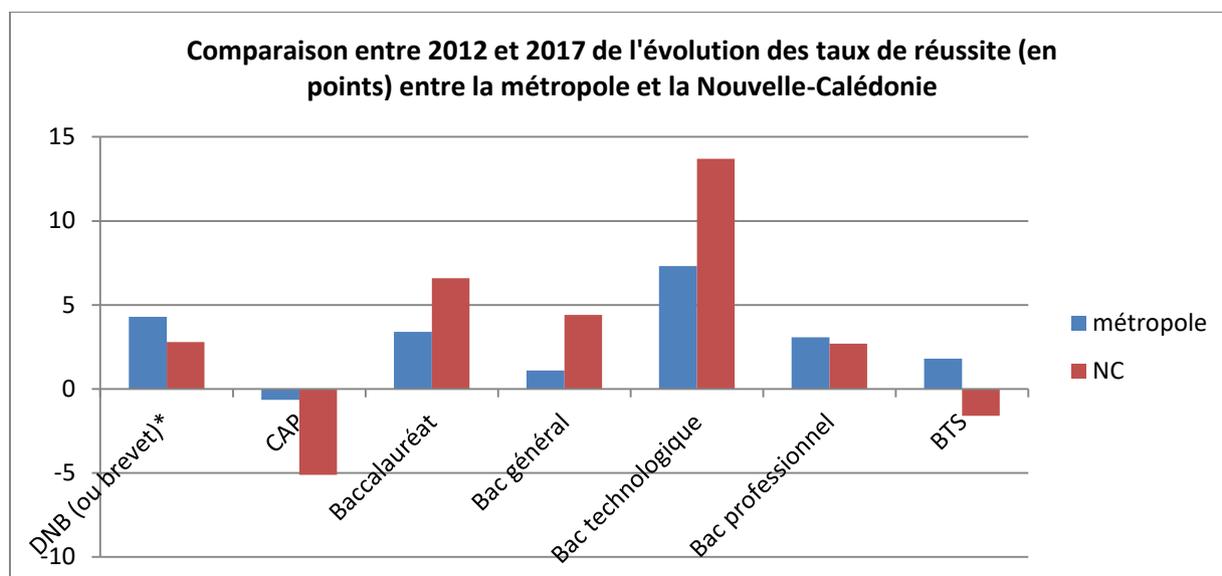
BTS : 490 élèves ont obtenu l'examen, soit 10% de plus en un an (une progression 2 fois plus importante que le nombre d'inscrits). Le taux de réussite atteint 75,8% et progresse de 4,2 points par rapport à 2016, mais recule sensiblement de 1,6 points par rapport à 2012. Il figure parmi les meilleurs niveaux de réussite depuis 2012. Il est également supérieur de 4,1 points à la Polynésie française et de 0,8 points à la métropole.

Comparaison de l'évolution des taux de réussite en Nouvelle-Calédonie et en métropole (2012-2017)

Fort de ce constat, nous avons comparé l'évolution des taux de réussite aux examens entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole entre 2012 et 2017.

Ainsi, au regard de ce graphique, nous constatons des progressions comparables pour le DNB (+4,3 points en métropole et +2,8 points en Nouvelle-Calédonie) et le baccalauréat professionnel (+3,1 points en métropole et +2,7 points en Nouvelle-Calédonie).

En revanche, notons le recul du taux de réussite plus important pour la Nouvelle-Calédonie en ce qui concerne le CAP (-0,6 points en métropole contre -5,1 points en Nouvelle-Calédonie) et le BTS (+1,8 points pour la métropole contre -1,6 points pour la Nouvelle-Calédonie). En revanche, en ce qui concerne le baccalauréat (+3,4 points en métropole et +6,6 points en Nouvelle-Calédonie), le baccalauréat général (+1,1 points en métropole et +4,4 points en Nouvelle-Calédonie) et le baccalauréat technologique (+7,3 points en métropole et +13,7 points en Nouvelle-Calédonie), la Nouvelle-Calédonie enregistre une forte progression de ses taux de réussite aux examens entre 2012 et 2017 (cf. graphique ci-dessous).

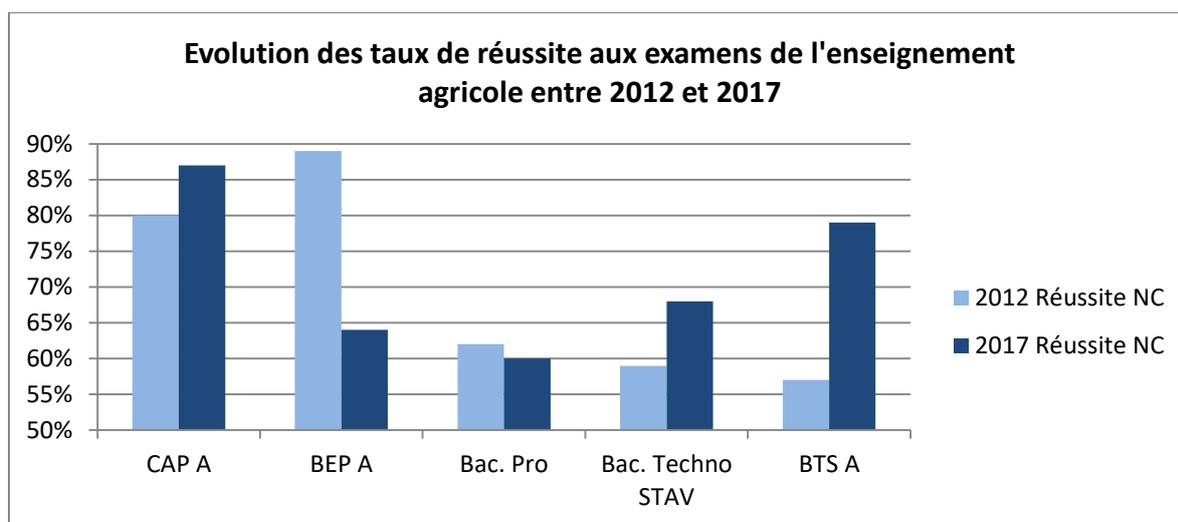
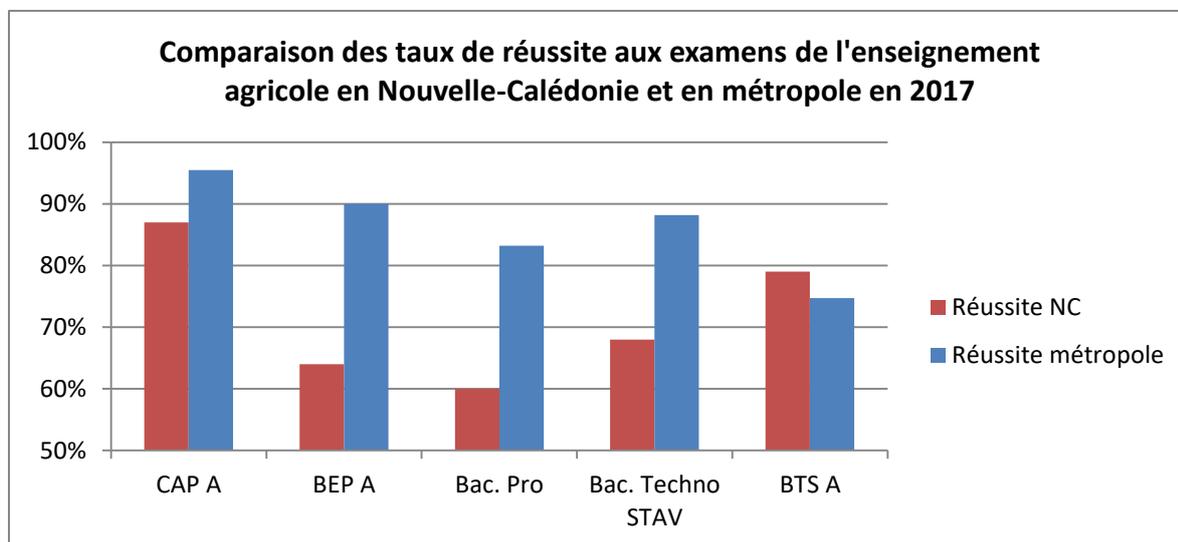


Toutefois, de manière générale, il faut être vigilant quand on compare les taux de réussite aux diplômes en Nouvelle-Calédonie et en métropole au regard notamment du profil social des élèves différent de la Nouvelle-Calédonie. Les académies les plus "comparables"⁴, sont en métropole Amiens et en Outre-mer, la Guadeloupe et surtout la Polynésie française. Par ailleurs, notons également d'un point de vue statistique, compte tenu des effectifs « limités », la possibilité d'« accidents ». En effet, il se peut que les résultats pour un diplôme soit moins bon ou meilleurs par rapport aux années intermédiaires, ce qui contribue à modifier l'analyse. Enfin, pour certains diplômes (BTS ou bac professionnel), toutes les filières n'existent pas forcément en Nouvelle-Calédonie, ce qui tempère partiellement la comparaison avec les taux de réussite nationaux.

⁴ Au regard de la répartition de la CSP (catégorie socio-professionnelle) parmi les élèves.

c. Les résultats aux examens de l'enseignement agricole

En remarque liminaire, il convient de noter que les effectifs annuels d'élèves scolarisés dans les filières de l'enseignement technique agricole sont faibles : au total 212 élèves étaient inscrits à un examen de l'enseignement agricole en 2017. Les taux de réussite aux diplômes peuvent donc être extrêmement volatiles d'une année sur l'autre et sont peu comparables par rapport à la métropole.



CAP A : L'année 2017 est une très bonne année en Nouvelle-Calédonie avec un taux de réussite de 87% (+7 points par rapport à 2012). Elle est surtout marquée par une forte augmentation des inscrits : les effectifs ont triplés entre 2012 et 2017 (en 2012, on recensait 4 admis pour 5 inscrits tandis qu'en 2017, il y avait 13 admis pour 15 inscrits).

Ce taux est toutefois inférieur de 7 points aux autres DOM/TOM (94 % de réussite).

BEP A : Le nombre de diplômés a globalement reculé (-17,2%) entre 2012 et 2017 de même que le taux de réussite à l'examen. Alors qu'en 2012, ce taux était équivalent à celui de métropole (89,9%), en 2017, il est inférieur de 26 points. Une des explications pourrait être la rénovation du bac professionnel en 3 ans intervenue à partir de la session de 2013, en effet les élèves

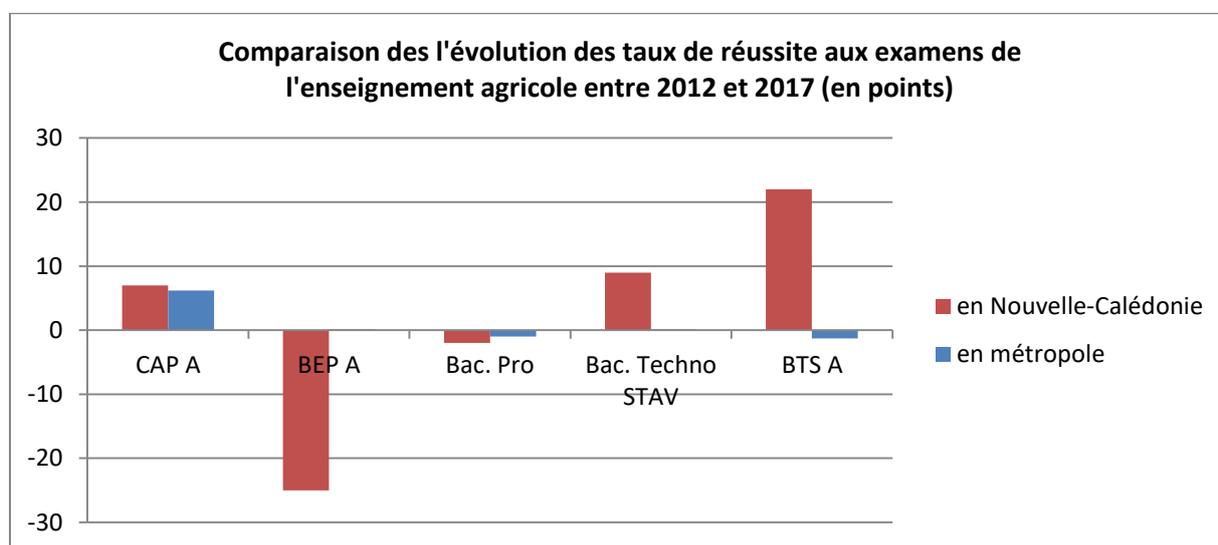
actuels s'investissant moins dans l'obtention de ce diplôme intermédiaire validé à la fin de l'année de la première du bac professionnel. Ce taux est inférieur de 8 points aux autres DOM/TOM (78 % de réussite).

Bac. Pro. : Le nombre de classes ouvertes depuis 2012 a permis d'augmenter très sensiblement le nombre d'inscrits (+43%) et, de fait, a permis une progression forte du nombre de diplômés (+47%). Toutefois, proportionnellement, le taux de réussite en Nouvelle-Calédonie a sensiblement reculé de 2 points sur cette même période (60% de réussite en 2017 contre 62% en 2012). Néanmoins, compte tenu des effectifs « réduits » en Nouvelle-Calédonie pour cet examen, les taux de réussite et leur évolution entre 2012 et 2017 ne sont tout simplement pas représentatifs et comparables à ceux de métropole, du fait de « l'effet de cohorte ».

Bac techno STAV : le taux de réussite s'élève à 68% soit une progression de 9 points par rapport à 2012 (59%).

BTS A : Année de grande réussite, la promotion 2017 est en léger recul par rapport à 2016 (- 4 points) mais confirme l'évolution régulière des taux de réussite en Nouvelle-Calédonie. Ce taux de réussite s'élève à 79% en 2017, soit une progression de 22 points par rapport à 2012 (57%). Il convient de noter que ce taux est supérieur de 4,3 points à la moyenne métropolitaine et de 27 points par rapport aux autres DOM/TOM.

Comparaison de l'évolution des taux de réussite en Nouvelle-Calédonie et en métropole (2012-2017)

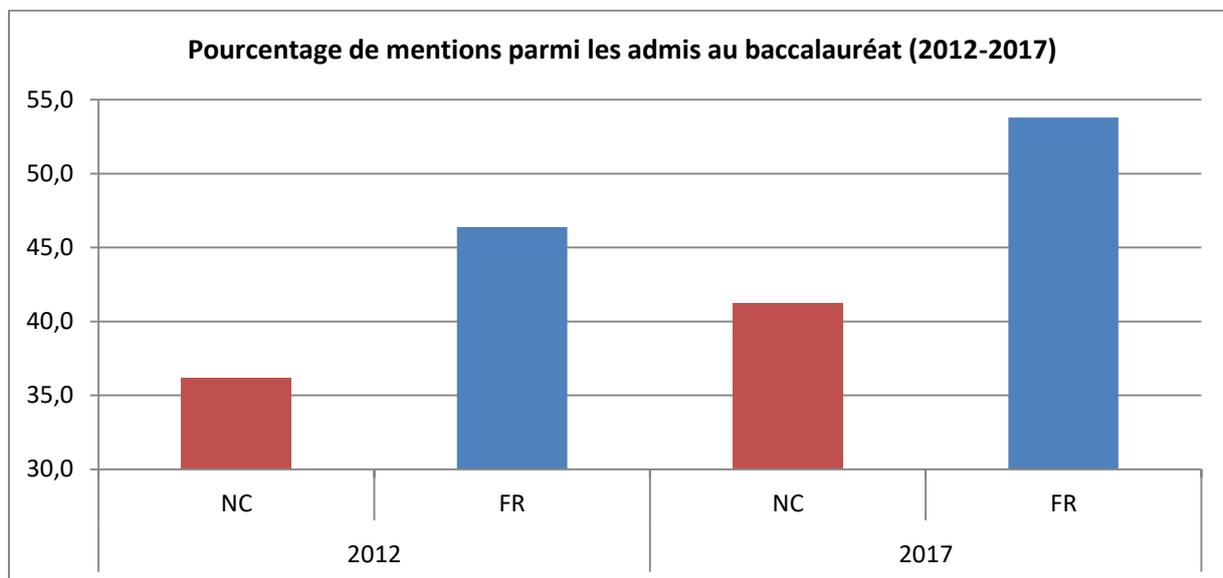


Outre pour les BEP A et dans une moindre mesure les Bac pro, les taux de réussite aux examens de l'enseignement agricole ont considérablement progressé entre 2012 et 2017 et ce, dans des proportions plus importantes qu'en métropole. On peut donc considérer que sur cette période, l'écart avec la métropole tend à se réduire même si les faibles effectifs des filières agricoles nuancent cette évolution.

d. Le baccalauréat en Nouvelle-Calédonie

e. Les mentions aux baccalauréats

Entre 2012 et 2017, le taux d'admis avec mention en Nouvelle-Calédonie a globalement progressé de 5 points (41,2% en 2017) contre 7,4 points sur la même période en métropole (53,8% en 2017).



Depuis 2012, le nombre de bacheliers avec mention a progressé de 30%, avec 1201 mentions (927 en 2012), contre +5% pour les admis sans mention. 11% sont des mentions Très bien et 30% sont des mentions Bien.

La part des présents admis avec mention atteint 33,4%, soit 3 points de plus par rapport à 2016 et 9 points de plus qu'en 2012. Elle atteint 42% pour le bac général, 27,4% pour le bac technologique et 29,3% pour le bac professionnel.

A titre de comparaison, les présents admis avec mention représentent 39,8% des candidats en Polynésie française, 45,1% dans l'académie d'Amiens et 48% en métropole.

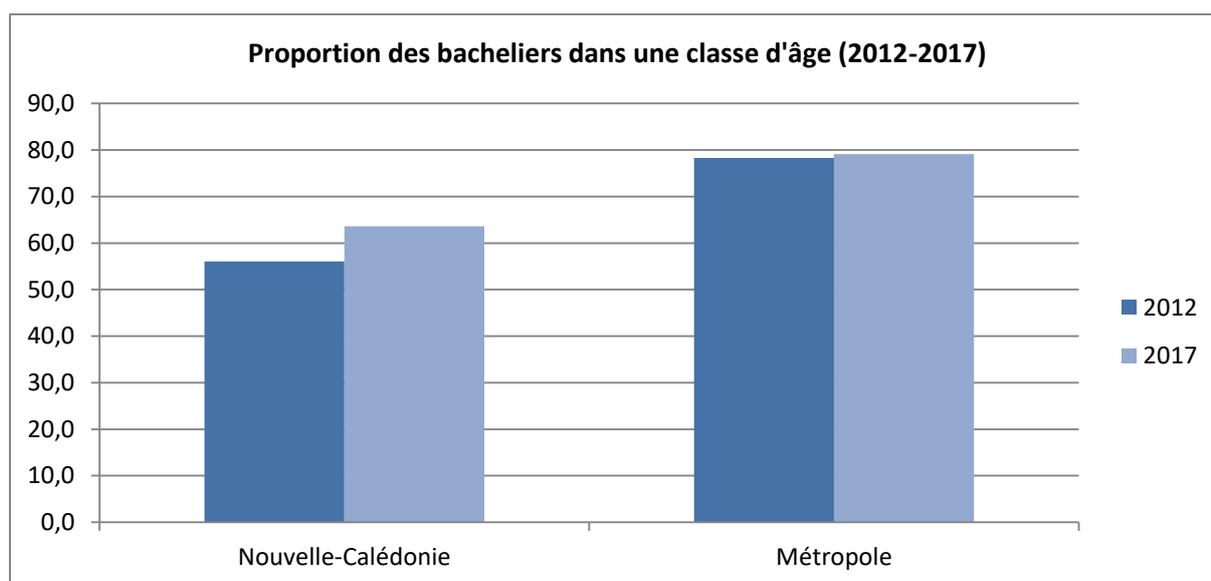
f. La proportion de bacheliers dans une classe d'âge

L'indicateur proposé ici donne une mesure de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport entre le nombre de lauréats et la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge.

En 2001, ce taux atteignait les 40,5% soit approximativement 2 personnes sur 5 d'une même classe d'âge. En 2017, ce taux était calculé aux alentours de 63,6% soit 23,1 points en plus sur 16 ans.

Depuis 2012, cette proportion de bacheliers dans une classe d'âge a particulièrement progressé (56,1%⁵ en 2012 contre 63,6 en 2017, soit +7,5 points entre 2012 et 2017), contre un peu moins d'un point en métropole sur la même période (78,3% en 2012 contre 79,1% en 2017 soit +0,8 points sur cette même période). L'écart entre la moyenne métropolitaine et celle enregistrée en Nouvelle-Calédonie s'est donc réduit de 22,2 points en 2012 à 15,5 points en 2017.

Si cette proportion continue de progresser année après année, rattrapant progressivement son retard avec la métropole, rappelons tout de même que le Projet Educatif de la Nouvelle-Calédonie ambitionne d'atteindre le taux de 75% à l'horizon 2020, soit 11,4 points de plus qu'actuellement.



⁵ Cette proportion de 56,1% est corrigée de l'effet réforme du baccalauréat professionnel.

e. Journée Défense Citoyenneté. résultats des jeunes scolarisés en lecture

En 2013, l'Etat a fait de la lutte contre l'illettrisme une « *grande cause nationale* », car il est générateur d'exclusion et de ségrégation sociale. Avant cela, et depuis la mise en place de la *Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD)* en 1998, dénommée *Journée défense et citoyenneté (JDC)* depuis 2011, le Ministère des Armées⁶ recense les compétences en matière de lecture des jeunes âgés d'environ 17 ans, grâce à des grilles d'évaluation proposées par le Ministère de l'Education Nationale.

Depuis plusieurs années et dans le cadre d'une convention-cadre entre ces deux ministères, la Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP - Ministère de l'Éducation nationale) traite, analyse et publie les résultats de ces évaluations.

Notons néanmoins qu'il existe par ailleurs d'autres enquêtes, en particulier l'enquête *Information et Vie Quotidienne (IVQ)* réalisée en 2013 par l'ISEE, qui avait pour but d'évaluer les compétences des adultes dans les domaines de l'écrit, du calcul et de la compréhension orale.

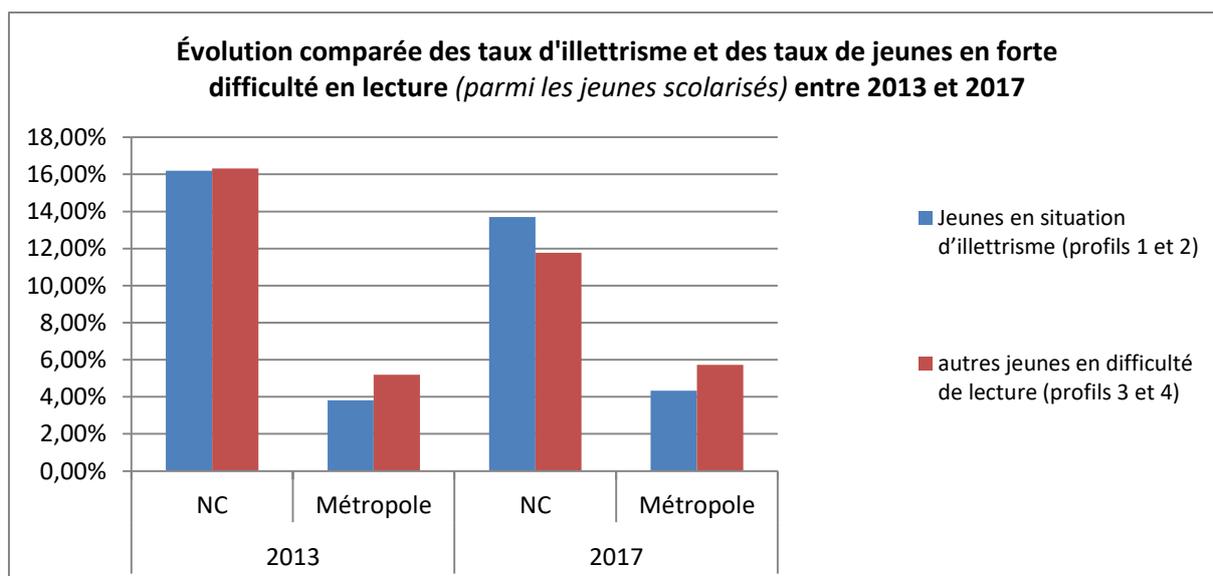
Selon la nomenclature proposée par la DEPP et l'ANCLI (*Agence nationale de lutte contre l'illettrisme*), huit profils de lecteurs ont été repérés grâce aux résultats obtenus dans 3 épreuves (cf. ci-dessous).

Profil	Traitements Complexes	Automaticité de la lecture	Connaissance du vocabulaire
5d	+	+	+
5c	+	-	+
5b	+	+	-
5a	+	-	-
4	-	+	+
3	-	-	+
2	-	+	-
1	-	-	-

Les profils numérotés de 1 à 4 concernent les jeunes n'ayant pas la capacité de réaliser des traitements complexes. Plus précisément, les profils 1 et 2 peuvent être considérés comme en situation d'illettrisme, selon les critères de l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme), alors que les profils 3 et 4, tout en ayant un niveau lexical oral correct, ne parviennent pas à comprendre les textes écrits. Les uns et les autres sont en deçà du seuil de lecture fonctionnelle. Quant aux profils codés 5a, 5b, 5c, 5d, ils sont au-delà de ce seuil, mais avec des compétences variables qui peuvent nécessiter des efforts de compensation. Seuls les profils 5c et 5d peuvent être considérés comme des lecteurs efficaces.

Grâce à cette structuration et en s'appuyant sur les statistiques de la DEPP et du Service National, en 2017, il est donc possible d'affirmer qu'en Nouvelle-Calédonie, un quart des jeunes scolarisés est en difficulté de lecture (25,48%), soit une proportion deux fois et demi supérieure à la métropole (10,07%).

⁶ Anciennement Ministère de la Défense nationale.



Néanmoins, sur cette période, on note une nette diminution de ce chiffre en Nouvelle-Calédonie : - 7,02 points (contre +1,06 points sur la même période en métropole).

	2013	2017	écart (en points)	2013	2017	écart (en points)
Jeunes en situation d'illettrisme (profils 1 et 2)	16,19%	13,70%	-2,49	3,82%	4,34%	0,52
autres jeunes en difficulté de lecture (profils 3 et 4)	16,31%	11,78%	-4,53	5,19%	5,72%	0,53
DDL total (profils 1 à 4)	32,50%	25,48%	-7,02	9,01%	10,07%	1,06

Néanmoins, il convient de noter 2 éléments :

- Ces chiffres concernent uniquement la population scolarisée. Le taux d'illettrisme dans la population totale interrogée lors de ces JDC est sensiblement supérieur.
- L'introduction d'une nouvelle technologie (une télécommande est désormais utilisée pour saisir les réponses dans un temps limité) en 2013 empêche la comparaison avec les taux enregistrés les années précédentes.

Conclusion

Dans le cadre du nouveau projet éducatif et de la mise en place de l'Observatoire de la Réussite Educative, l'analyse des indicateurs de performance scolaire permet de porter un regard objectif et statistique sur l'efficacité du système scolaire calédonien. Elle contribue également à mettre en lumière les évolutions et les marges de progression de ces performances.

Au regard de l'ensemble de ces indicateurs, les performances scolaires en Nouvelle-Calédonie progressent de manière significative entre 2012 et 2017, aussi bien dans le premier degré que dans le second malgré la persistance de certains décalages dans les résultats.

En ce qui concerne le premier degré, la DENC a mis en place depuis 2013 une évaluation en fin de cycles pour les écoles publiques (puis 2015, pour toutes les écoles privées sous contrat) : GS de maternelle, CE1 et CM2. Rappelons tout de même que ces évaluations n'ont pas été conçues à des fins statistiques mais à des fins pédagogiques afin qu'à chaque échelon, les enseignants, les directeurs d'écoles et les inspecteurs puissent les analyser afin d'améliorer la réussite des élèves. Par ailleurs, les protocoles d'évaluation étant différents chaque année, il n'est donc pas possible de comparer ces évaluations entre elles que ce soit d'un niveau à l'autre (GS, CE1, CM2) ou que ce soit d'une année à l'autre (2016, 2017). Cette précision méthodologique concernant la nature de ces évaluations, constituait un frein important pour l'exploitation et l'analyse statistique que souhaite mener l'Observatoire de la Réussite Educative pour l'évaluation et le suivi de la politique éducative concernant le premier degré.

En 2017, la DENC a fait le choix d'utiliser le même protocole qu'en 2013, ce qui rend désormais possible, la comparaison et l'analyse des résultats à ces évaluations (CE1 et CM2) entre ces deux années. Ainsi, les résultats aux évaluations de CE1 et de CM2 se sont significativement améliorés entre 2013 et 2017. Par ailleurs, la répartition des résultats confirme que cette amélioration s'est accompagnée d'une réduction des inégalités entre les « *solides* » et les « *faibles* ». Par ailleurs, une analyse détaillée de cette évolution de résultats (2013-2017) par circonscription, semble mettre en lumière un rattrapage de certaines circonscriptions marginalisées.

En 2018, la DENC a choisi d'utiliser le même protocole qu'en 2014 et les premiers résultats mettent en lumière une stabilisation des résultats aux évaluations de CE1 et de CM2 sur cette période. Il conviendra donc de vérifier si cette tendance se confirme en 2019.

Aux échelles régionales et internationales, notons l'existence d'enquêtes, concernant le premier degré et notamment l'enquête PIRLS (Progress in International Reading Literacy Study) organisée par l'IEA (International Association for the Evaluation of Educational Achievement) dans une cinquantaine de pays (dont la France, le Canada, la Nouvelle-Zélande) pour évaluer les performances en compréhension de l'écrit des élèves de CM1. Si la Nouvelle-Calédonie en fait le choix, elle pourrait solliciter le Ministère de l'Education Nationale afin de s'inscrire dans cette démarche évaluative internationale. En 2019, l'ORE proposera à la DENC et au VR-DGE de porter ce projet.

En ce qui concerne le second degré, l'évaluation passée par les élèves de 6^{ème} s'appuie sur un protocole national, ce qui permet à l'entrée au collège la comparaison avec des académies métropolitaines et ultramarines comparables (Amiens, Guadeloupe, Martinique, etc). Force est de constater que si une différence existe avec les académies métropolitaines, la Nouvelle-Calédonie se situe en revanche parmi les meilleures académies d'outre-mer.

Pour les statistiques concernant les résultats aux diplômes du second degré, notons que le Vice-Rectorat propose déjà, depuis plusieurs années, des études statistiques permettant l'analyse et le suivi de ces données. Sur la période 2012-2017, la Nouvelle-Calédonie se situe toujours en deçà des moyennes obtenues en France métropolitaine, mais la forte progression de ses taux de réussite et de la proportion de bacheliers dans une classe d'âge, contribue au rattrapage des performances scolaires du second degré.

Par ailleurs, face aux résultats globaux présentés synthétiquement dans ce rapport, une étude plus fine de ces résultats aux diplômes semble nécessaire pour mettre en lumière certaines corrélations influençant la réussite scolaire : déterminant social (CSP, catégories socioprofessionnelles du responsable), déterminant géographique et déterminant de genre.

Enfin, les données collectées lors des JDC par le Service National sur la capacité de lecture et de compréhension des jeunes néocalédoniens, présente l'avantage d'être un indicateur externe au système éducatif. Si la Nouvelle-Calédonie semble encore accuser un important retard dans ce domaine vis-à-vis de la métropole, les résultats annuels confirment un rattrapage progressif vis-à-vis de la métropole. Notons à ce titre qu'elle se situe en tête des départements et des collectivités d'Outre-mer. Le suivi des taux d'illettrisme obtenu année après année est un indicateur satisfaisant dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme et plus globalement, contre le décrochage scolaire. A cet égard, conformément à son programme de travail 2018, l'Observatoire de la Réussite Educative propose un rapport sur l'évaluation du nombre de jeunes repérés en situation d'illettrisme et en difficultés de lecture en Nouvelle-Calédonie selon trois déterminants principaux : le type de scolarité, le genre et le territoire de vie.